

KARATE CLUB DE SAINT SULPICE

06.86.16.86.35 - <http://www.karate-saintsulpice81.fr>
karateclub@orange.fr

SAISON 2019 - 2020

Reprise des cours : lundi 9 septembre 2019 – Les cours sont assurés au dojo Henri Matisse – Les cours de Tai Chi Chuan-Qi Gong sont assurés à la salle Odette COUDERC.

Horaires et tarifs

		Baby 4-6 ans	Enfants 7-11 ans	Ados- Adultes 12 ans et +	Body 14 ans et +	Tai Chi Chuan – Qi Gong	Gradés
HORAIRES	Lundi	17h45–18h30	17h45–18h45	19h00–20h30	19h30-20h30		
	Mercredi				19h30-20h30	St Sulpice 18h45 – 19h45 (débutants) 19h45 – 20h45 (2ans de pratique et plus)	Verte et + 20h30-22h00
	Jeudi	17h45–18h30	17h45-18h45	19h00-20h30			
	Vendredi					19H00-20H00 (Bessières)	
	Samedi						Verte et + 11h00-12h30

		Baby	Enfants	Ados- Adultes	Body	Tai Chi Qi gong
TARIFS	Cotisations annuelles	188.70 €	188.70 €	206.70 €	190.50 €	187.50 €
	<i>Les montants ci-dessous sont inclus dans la cotisation annuelle</i>					
	Licence – assurance	37.50 €* 37.50 €	37.50 €* 37.50 €	37.50 €* 37.50 €	37.50 €* 37.50 €	37.50 €* 37.50 €
	1 ^{er} trimestre (encaissement octobre)	50.40 €	50.40 €	56.40 €	51.00 €	50.00 €
	2 ^{ème} trimestre (encaissement janvier)	50.40 €	50.40 €	56.40 €	51.00 €	50.00 €
3 ^{ème} trimestre (encaissement avril)	50.40 €	50.40 €	56.40 €	51.00 €	50.00 €	

* Montant à cumuler avec le paiement du trimestre sur un seul chèque

Tarifs spéciaux

- 5 € supplémentaires par mois pour tout combiné de disciplines (ex. : Karaté + Body karaté)
- 50 % de réduction sur le 3^{ème} adhérent d'une même famille sur le tarif le moins élevé.
- Une discipline gratuite pour le 4^{ème} adhérent d'une même famille hors licence-assurance sur le tarif le moins élevé.
- Les cours dispensés à Bessières sont accessibles aux élèves de Saint Sulpice sans majoration de tarif.

Conditions particulières

- Pour faciliter la gestion de la trésorerie, les chèques, libellés à l'ordre du KARATE CLUB sont tous remis le jour de l'inscription, l'encaissement des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres est différé.
- Toute année commencée est due : aucun remboursement pour abandon en cours d'année ne sera effectué.**
- Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants uniquement aux heures des cours qui les concernent**

Documents nécessaires à l'inscription

- ◆ Certificat médical autorisant la pratique du karaté et/ou des disciplines choisies
- ◆ Fiche d'inscription

Possibilité de paiement

- ◆ Coupons sport ou Chèques vacances ANCV – Chéquier collégien – Pass Loisirs Jeunes MSA